

**RÉPONSES D'HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION
À LA DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS NO.2
DE LA RÉGIE**

1. Référence : HQD-1, document 1, page 11

Demande :

- 1.1** Veuillez indiquer le potentiel d'électricité mis à la disposition du Distributeur dans le cadre de la reconduction de l'option, pour chacune des deux années à venir.

Réponse:

Tel qu'il le mentionne dans sa preuve, le Distributeur est confiant que les clients participant actuellement à l'option renouveleront leur adhésion pour des quantités d'électricité interruptible équivalentes. (HQD-1, document 1, p. 11).

Le potentiel d'électricité interruptible qui sera mis à la disposition du Distributeur, pour chacune des deux années à venir, est donc estimé à 832 MW effectifs, soit la somme des puissances effectives engagées pendant l'hiver 2003-2004. (HQD-1, document 1, p. 5).

- 1.2** Veuillez évaluer le niveau de participation des clients si le prix plancher était fixé à 20¢/kWh au lieu de 30¢/kWh.

Réponse:

Comme le Distributeur l'avait mis en preuve lors de sa première demande relative à l'électricité interruptible (R-3518-2003), le prix plancher de 30 ¢/kWh est celui qu'exigent les clients industriels comme condition de leur participation à l'option proposée.

Comme le Distributeur l'indique dans sa preuve, les clients industriels maintiennent cette condition pour la reconduction de l'électricité interruptible (HQD-1, document 1, p. 11).

Quant au niveau de participation des clients dans l'éventualité d'un prix plancher de 20 ¢/kWh, le Distributeur est d'avis que ce sont les clients industriels eux-mêmes qui sont en mesure de l'établir. Cependant, on peut raisonnablement affirmer que le potentiel serait moindre que les 832 MW prévus, si on se base sur le témoignage de monsieur Pierre Vézina, représentant des clients industriels, lors des audiences relatives à la demande R-3518-2003 :

« [...] il est évident que réduire le prix ferait en sorte que le nombre d'intéressés se réduirait d'autant et ce qui augmenterait possiblement la pression aussi en termes de nombres d'heures

d'arrêt éventuellement puis ça, bien, ça fait un peu boule de neige. Plus on a à arrêter longtemps, plus on arrête souvent, plus le programme devient, je dirais, sans intérêt puisqu'on entraîne, ça entraîne des pertes de production quand même significatives.» (R-3518-2003, notes sténographiques, vol. 1, p. 141)